



UFC - Que choisir Ouest 94

26, rue Emile Raspail
94110 ARCUÉIL

Bulletin d'adhésion

Date (Validité un an)

Nom : Prénom :

Adresse :

Courriel : @

Téléphone :

- Première adhésion : 30,00 €
 - Ré-adhésion : 26,00 €
 - Je m'abonne au bulletin "Le Consommateur" : 4,00 €
 - Je fais un don de € (je recevrai un reçu fiscal si mon don est supérieur à 20 €)
- Soit un total de €
- Je désire devenir bénévole.

Règlement :

- Par chèque à l'ordre de l'UFC-Que Choisir Ouest 94 en joignant ce bulletin et en l'adressant à l'adresse ci-dessus
- Par carte bancaire sur le site : <https://ouest94.ufcquechoisir.fr> rubrique « adhérez »

- - -

Très important :

Préalablement à tout conseil juridique, l'adhésion à une association est rendue obligatoire par l'article 63 de la loi n° 71-1130 du 31 décembre 1971 portant réforme de certaines professions judiciaires et juridiques, modifié par l'article 2 de la loi n°97-308 du 7 avril 1997.